



Remerciements - Demande d'aide

Merci à vous qui avez participé à notre repas annuel. Cette soirée permet, par les bénéfices engendrés, d'offrir des vacances aux enfants du home. A l'année prochaine.

Un tout grand merci à ceux qui ont œuvré à la réussite de la journée du vendredi 07 février 2020, journée du tournoi de mini-football à MIAVOYE. Un merci particulier au "Blanc" et à "Charly" pour cette superbe organisation.

Le Cercle sportif de la zone compte sur les cyclos pour apporter leur aide à la journée du tournoi de badminton organisée le vendredi 24 avril 2020 à MIAVOYE. Merci d'avance pour ceux qui vont apporter leur main d'œuvre pour la tenue du bar ou la réalisation de cette journée.

Gros changement en septembre 2020.

Le comité de la section cyclotourisme, dont la décision a été avalisée par le comité du cercle sportif, a décidé en réunion, que nous prendrons le départ de nos randonnées du samedi, à partir du début septembre, du nouveau commissariat situé rue Saint Jacques à DINANT, à côté des ateliers communaux.

Les horaires de la présence de permanents fixes au sein de l'accueil n'ont pas encore été définis.

Vous serez tenu au courant dans les prochains feuillets.

Randonnée du samedi après-midi - Prise d'EPO - Rentrée au commissariat.

Le départ pour les randonnées du **samedi après-midi se fera de mars à fin mai à 13.00 heures précises et de début juin à fin août à 08.30 heures, qu'il fasse ensoleillé ou qu'il pleuve. Rassemblement devant la grille du commissariat rue Benjamin Devigne 2 à DINANT.**

J'attire votre attention sur le fait que la cote part pour prendre une dose d'E.P.O. lors de notre rentrée du samedi est maintenant de **5 €**. Le nombre de boissons bues lors de cette rentrée sera de **deux par cycliste présent**.

N'oubliez pas que le planton ferme les portes du commissariat à 17.00 heures et met en fonction le système d'alarme. Merci à Charly et Jean-Pierre pour la gestion du frigo et de sa caisse.

Randonnées de mars, avril, mai et juin.

Certains circuits ont encore été modifiés. Soyez attentifs lors de la lecture. J'ai tenté de trouver un compromis entre les circuits pour arriver en forme pour notre raid annuel ou pour la participation à une randonnée ou l'autre. J'ai repris les dates des randonnées d'autres clubs, dates qui m'ont été communiquées.

Le système de fiches à remplir, après chaque sortie où nous participons et qui sont reprises dans notre calendrier, a fait ses preuves. Ces fiches se trouvent dans le frigo et sont conservées. Merci à ceux qui prennent la peine de la compléter.

Bonne route et n'oubliez pas l'entretien de vos destriers.

Code de la route et respect de la nature.

Je vous demanderai durant nos randonnées de respecter scrupuleusement le code de la route et la nature (Jet de déchets sur la voie publique). Si vous avez oublié les articles du code de la route relatifs aux groupes cyclistes, relisez attentivement les deux dernières pages de ce feuillet.

Renseignements utiles

- adresse club : Rue Benjamin Devigne 2 à 5500 DINANT
- IBAN : **BE65844017874396**
- BIC : **RABOBE22**
- adresse compte : Rue des Chevreuils, 14 à 5500 DINANT
- n° tf privé : 082/22 55 40
- n° tf bureau : 082/67 68 27
- n° GSM : 0497/44 34 83
- adresse courriel : cercle.sportif.dinant.cyclos@skynet.be
- blog : <http://cyclos-dinant.webnode.fr/>

Notre devise :

RENTRONS ENSEMBLE,
PASSONS UN BON MOMENT ENSEMBLE.



Raid 2020

N'oubliez pas de me verser le solde pour le 17 avril 2020.

La reconnaissance pour cette semaine de vélo se fera du mardi 14 avril au jeudi 16 avril 2020.

Merci pour l'aide apportée par certains à la réalisation de ce projet.

Je remercie d'avance notre assistance.

Nous devons absolument être mis au courant de certains arrangements possibles.

Voici ce que nous avons besoin absolument de savoir avec certitude pour le 20 mars 2020 :

- le nom de ceux qui acceptent, avec certitude, de prendre leur véhicule et de prendre 2, 3 passagers, sans oublier de préciser si le véhicule transporte 1, 2, 3, ... vélos.
- les vélos qui seront laissés le samedi 09 mai 2020 à FALMAGNE après la randonnée du matin qui partira des Ets GATEZ à 08.30 heures,
- ne pas oublier que tous les bagages ne pourront pas être transportés dans les véhicules qui se rendront sur place, des sacs devront être laissés le samedi aux Ets GATEZ pour que le transport soit assurés par la camionnette et René, il en est de même pour les vélos qui devront être pris en charge par Alain.

Vous devez également savoir :

- ne pas oublier que vous devez prendre un sac de couchage ou des draps de lit,
- actuellement, nous ne pourrions pas disposer du gîte avant le lundi 11 mai 2020 à 16.00 heures, nous en discuterons avec la tenancière lors de notre reconnaissance.

Une réunion, uniquement pour les participants au raid, sera organisée pour peaufiner les arrangements pour les déplacements en voiture, le transport des sacs et des vélos.

Je vous demanderez d'adresser un courriel aux adresses :

- cercle.sportif.dinant.cyclos@skynet.be ,
- alain.gatez@skynet.be

ou un mot écrit pour ceux qui ne disposent par d'une adresse courriel pour communiquer vos disponibilités ainsi que vos désirs et cela, **avant le 15 mars 2020.**

J'espère que nous arriverons à trouver une solution pour que tout puisse se dérouler de la meilleure manière possible.



Notre devise :

**RENTRONS ENSEMBLE,
PASSONS UN BON MOMENT ENSEMBLE.**

Livraison équipement.

Voici la liste des personnes qui ont commandé des équipements qui seront livrés début mars 2020.

Je vous demande de consulter la liste et d'effectuer le versement de la somme encore due pour le 07 mars 2020.

Merci à vous et à notre sponsor, les Ets GATEZ pour ces équipements.

<u>Nom et prénom</u>	<u>Argent dû</u>	<u>Argent reçu</u>
- <u>ANSIAUX</u> Christian	40,00 €	0,00 €
- <u>BARBIER</u> Jean	20,00 €	5,00 €
- <u>BLONDIAUX</u> Michel	65,00 €	0,00 €
- <u>DE RYCKE</u> Charles	60,00 €	60,00 €
- <u>DELOBBE</u> Pierre	40,00 €	40,00 €
- <u>DESOETER</u> Jean-Pierre	125,00 €	125,00 €
- <u>GATEZ</u> Alain	105,00 €	0,00 €
- <u>GATEZ</u> Dimitri	105,00 €	0,00 €
- <u>GERSON</u> Philippe	60,00 €	60,00 €
- <u>GILAIN</u> Gérard	105,00 €	105,00 €
- <u>GORIS</u> Jean-Luc	80,00 €	0,00 €
- <u>HEBETTE</u> Vincent	145,00 €	105,00 €
- <u>ISTASSE</u> Alain	40,00 €	40,00 €
- <u>LECLERE</u> Pol	40,00 €	40,00 €
- <u>LIBAN</u> Bernard	105,00 €	105,00 €
- <u>MOYEN</u> Jean	40,00 €	40,00 €
- <u>PAQUET</u> Guy	20,00 €	20,00 €
- <u>PESESSE</u> Thierry	105,00 €	105,00 €
- <u>PIRET</u> François	105,00 €	105,00 €
- <u>SERÉ</u> Yvan	40,00 €	40,00 €
- <u>THOMAS</u> Joël	105,00 €	105,00 €
- <u>THOMEE</u> Alfred	40,00 €	40,00 €
- <u>WEYNANT</u> Stéphane	40,00 €	0,00 €

Cotisations 2020.

Pour ceux qui ont oublié, petit rappel. Si vous voulez participer à nos randonnées et faire partie de notre club, la cotisation annuelle est de **40,00 €** à verser sur le compte repris en première page du présent feuillet.

Je serai à votre disposition lors des deux premières sorties du samedi pour remplir les attestations des mutuelles.

Les personnes qui étaient membres l'an dernier et qui n'ont pas encore payé cette cotisation cette année sont :

- BLONDIAUX Michel,
- GERSON Philippe,
- GORIS Jean-Luc,
- HANOULLE Yannick,
- WEYNANT Stéphane.

Merci d'avance. C'est pour moi adresser la liste des membres, dès la première sortie, à notre assureur.



Notre devise :

RENTRONS ENSEMBLE,
PASSONS UN BON MOMENT ENSEMBLE.

Parcours mars, avril, mai et juin 2020

29 Fév 2020 : Dinant – Waulsort – Hastière – Heer (Commissariat) – Hastière – Waulsort – Dinant.

07 Mar 2020 : Dinant – Houx – Pont d'Yvoir – Annevoie – Profondeville – Pont de Wépion – Passage à niveau de Lustin – Corniche – Godinne – Yvoir – Houx – Dinant.

14 Mar 2020 : RANDONNEE "TELEVIE" à HASTIERE.

!!!! Départ du chalet des grottes à 13.30 heures pour les gens du club. (± 55 kilomètres) Possibilité de faire une marche.

21 Mar 2020 : Dinant – Neffe – Hastière – Ravel – Doische – Foiches – Chooz - Voie verte – Givet – Place Méhul – Hastière – Waulsort – Dinant.

28 Mar 2020 : Dinant - Houx - Pont d'Yvoir – Corniche – Pont de Lustin – Burnot – Arbre – Bioul – Terrain de football – Denée – Maredsous – Anhée – Pont d'Yvoir - Houx - Dinant

04 Avr 2020 : Dinant – Neffe – Hastière – Ravel – Doische – Gimmée – Vaucelles - Hierges – Vireux Molhain – Haibes - Voie verte – Chooz - Givet – Place Méhul – Hastière – Waulsort – Dinant.

11 Avr 2020 : Dinant - Fonds de Leffe - Thynes - Lisogne - Dorinne - Durnal - Assesse - Natoye – Ciney - Achêne – Dinant.

12 Avr 2020 : (Dimanche de Pâques) RANDONNEE "MEMORIAL GUY ET JOEL" à EMPTINNE.

Départ **08.30 heures** pour les gens du club. (Parcours de 32, 60 ou 74 kilomètres)

13 Avr 2020 : "Lundi de Pâques", départ pour ceux qui le souhaitent à **08.30 heures** : Dinant - Neffe – Waulsort – Hastière - Agimont – Petit Doische - Voie verte vers Givet – Hastière - Dinant.

18 Avr 2020 : RANDONNEE CYCLOS CLUB AMITIE à GILLY.

- départ : vélodrome de Gilly, Rue de la Vallée 13 à 6060 GILLY, à **08.30 heures**.

- distance sur itinéraires fléchés : **40, 60, 80 ou 100 Kms**

Rem : possibilité d'un petit repas sur place.

P.S. : départ pour cette randonnée parking Athénée de DINANT à **07.00 heures**.

25 Avr 2020 : Dinant – Bouvignes – Anhée – Ravel – Sosoye – Maredsous – Maredret – Ermeton-Sur-Biert – Furnaux gare quitter le ravel – Biesmerée – Corenne – Flavion – Anthée – Hastière – Waulsort – Freyr – Neffe – Dinant.

01 Mai 2020 : RANDONNEE "ARTHUR"

- départ à la salle "Santé et loisirs", Rue du Mont à 6924 LOMPRESZ à **08.30 heures**.

- randonnée organisée par Arthur, merci à lui et aux cyclos de WELLIN pour l'accueil.

02 Mai 2020 : Dinant - Fonds de Leffe - Thynes - Sovet - Braibant - Natoye - Schaltin - Frisée - Flostoy - Ohey - Gesves - Vallée du Samson - Wierde - Naninne - Dave - Godinne - Yvoir – Dinant.

09 Mai 2020 : petit parcours au départ des **Ets GATEZ à 08.30 heures**.

Du lundi 11 mai 2020 au lundi 18 mai 2020 : RAID ANNUEL.

16 Mai 2020 : parcours décidé par les personnes présentes.

21 Mai 2020 : "Jeudi de l'ascension", départ pour ceux qui le souhaitent à **08.30 heures** : Dinant - Neffe - Ravel II - quitter le Ravel – Agimont – Voie verte - Givet - Hastière – Dinant.

23 Mai 2020 : LAMBUSART "RANDONNEE DES TROIS PROVINCES"

Départ du groupe à **08.30 heures**.

- distance sur itinéraires fléchés : **50, 70 ou 90 kilomètres**

Rem : - possibilité d'un repas sur place, pistolets.

- rassemblement pour ceux qui veulent place de Leffe à 07.00 heures.

30 Mai 2020 : Dinant – Houx – Pont d'Yvoir – Molignée – Gare de Falaën – Falaën – Weillin – Onhaye – Pont d'Hastière – Blaimont – Mesnil-Saint-Balise – Carrefour "Noël" – Falmagne – Anseremme – Dinant.

06 Jun 2020 : Dinant – Yvoir – Ermethon sur Biert – Furnaux – Biesmerée – Corenne – Rosée – Soulme – Surice – Romedenne – Vodelée – Agimont – Heer – Hastière – Freyr – Dinant.

13 Jun 2020 : BERTRIX, "BOUCLES DE LA SEMOIS" :

parcours de 55, 80, 110, 140, 172 ou 202 kilomètres..

20 Jun 2020 : RANDONNEE CYCLOS EMPTINNOIS "LA TYPIQUE",

- Parcours de 45, 80, 109 ou 166 kilomètres.

- Départ Hall Omnisports de NATOYE à **08.30 heures**.

27 Jun 2020 : Dinant – Fonds de Leffe - Sorinnes - Foy Notre Dame - Conjoux - Ronveau - Chevetogne - Forcée - Navaugle - Frandoux - Briquemont - Ciergnon - Villers/Lesse - Vignée - Focan - Beauraing - Feschoux - Falmagne – Dinant.

Règles à respecter

Pour répondre aux différentes questions qui me sont posées régulièrement, voici les directives pour les cyclistes rouler en peloton en France et en Belgique.

Les réglementations routières sont différentes.

Pour la France :

Les pelotons doivent être séparés en groupes de 4 à 8 cyclistes.

Les groupes doivent être séparés sur la chaussée de 15 à 20 mètres, afin de laisser les automobilistes dépasser en toute sécurité.

Les cyclistes doivent toujours être un derrière l'autre.



Pour la Belgique :

Deux possibilités :

- Le groupe suit les mêmes règles que celles applicables au cycliste isolé.
 - Le groupe suit les règles applicables aux cyclistes en groupe. (**à condition de compter au moins 15 cyclistes**).
- Dans ce cas, le groupe dispose de certaines facilités, mais il doit aussi respecter certaines obligations.

Où rouler et comment? (Si le groupe choisit de suivre les règles applicables aux cyclistes en groupe)

- Vous n'êtes pas obligé d'emprunter les pistes cyclables.
- **Vous pouvez rouler en permanence à deux de front sur la chaussée, à condition de rester groupés.**
- Sur une chaussée sans bandes de circulation, ne pas dépasser l'équivalent de la largeur d'une bande (± 3 m) et, en aucun cas, la moitié de la chaussée.
- Sur une chaussée divisée en bandes : bande de droite uniquement.

Capitaines de route et véhicules d'escorte

(Si le groupe choisit de suivre les règles applicables aux cyclistes en groupe)

- De 15 à 50 cyclistes :
 - 2 capitaines de route au moins : autorisé.
 - 1 ou 2 véhicules d'escorte : autorisé.
- De 51 à 150 cyclistes :
 - 2 capitaines de route au moins : obligatoire.
 - 2 véhicules d'escorte : obligatoire.

Les capitaines de route

Les capitaines de route doivent être âgés d'au moins 21 ans et porter au bras gauche un brassard aux couleurs nationales avec la mention "capitaine de route".

Ils peuvent immobiliser la circulation aux carrefours sans signaux lumineux au moyen d'un disque représentant le signal C3 et donner des indications aux autres usagers.

Le capitaine de route ne doit plus être en possession d'une liste des participants.



Les véhicules d'escorte

Les véhicules d'escorte doivent précéder ou suivre le groupe à une distance de 30 m environ.

S'il n'y a qu'un seul véhicule d'escorte, celui-ci doit suivre le groupe.

Sur le toit des véhicules d'escorte doit être monté un panneau spécial, bien visible des vis-à-vis et des conducteurs qui viennent de l'arrière.

Panneau spécial.



Notre devise :
**RENTRONS ENSEMBLE,
PASSONS UN MOMENT ENSEMBLE.**